



## RELEVÉ DE DÉCISIONS VALANT COMPTE-RENDU

De la séance du Conseil Municipal du 20 septembre 2021

En application de la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 et du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 dans sa version issue des décrets n° 2021-1030 du 3 août 2021, n° 2021-1059 du 7 août 2021 et n° 2021-1069 du 11 août 2021, prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, afin d'assurer la tenue de la séance dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, l'accueil du public sera limité à 4 personnes.

Lettre de convocation adressée par voie dématérialisée le 14 septembre 2021.

**Étaient présents (24) :** Mme I. Tessier, M. A. Menuet, Mme M. Habert, M. P. Le Mener, Mme N. Lecart, M. S. Guibert, Mme S. Renaudin, M. L. Poulain, Mme L. Vrignaud, M. S. L'Hours, Mme M.T. Merceron, M. V. Dudit, Mme V. Hériteau, M. J.J. Schlosser, Mme S. Chaillou, M. P. Trichet, Mme A. Joubert, Mme M. Romary, M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard

**Étaient absents ayant donné procuration (3) :** M. M. Voisin, pouvoir à M. S. Guibert ; M. P. Blanchard, pouvoir à Mme I. Tessier ; Mme M. Vadrot, pouvoir à Mme M. Habert.

**Nombre légal de Conseillers : 27**

**En exercice : 27**

**Présents : 24**

**Pouvoirs : 3**

**Votants : 27**

Ouverture de la séance à 19h16

**Secrétaire de séance :** M. Sébastien L'Hours, élu à l'unanimité.

---

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021 est approuvé par 21 voix pour et 6 abstentions (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

### DÉLIBÉRATIONS

**Délibération 2021-59 : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PARTENARIALE COMPLÉMENTAIRE « ACCUEIL DE LOISIRS » ENTRE L'ASSOCIATION, LA FÉDÉRATION FAMILLES RURALES ET LA COMMUNE DU FENOILLER**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention tripartite partenariale complémentaire « Accueil de Loisirs »
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n° 1

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 060 AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-GILLES, LA VILLE ET L'ASSOCIATION LOCALE FAMILLES RURALES**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention tripartite d'objectifs, entre la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles, la ville et l'association locale Familles Rurales.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n° 1.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 061 AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ITINERANT**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux pour le service communautaire de Relais d'Assistants Maternelles Itinérant.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n° 1.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 062 PROJET EDUCATIF MUNICIPAL – ADOPTION**

- **ADOpte** le Projet Educatif Municipal et la déclinaison des trois axes suivants :
  - Le respect
  - La solidarité,
  - La citoyenneté

**Adoptée par 22 voix pour et 5 abstentions** (M. L. Reigniez, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 063 MODIFICATION DE L'AVENANT N°12 A LA CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DES ELEVES SCOLARISES A L'ECOLE PUBLIQUE DU FENOULLER, DOMICILIES SUR LA COMMUNE DE GIVRAND**

- **ADOpte** la modification de l'avenant n° 12 à la convention de participation aux frais de scolarité des élèves scolarisés à l'école publique du Fenouiller domiciliés sur la commune de Givrand,
- **DIT** que la contribution de la commune de Givrand s'élève à 2121 € au titre de l'année scolaire 2020/2021,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**Adoptée par 22 voix pour et 5 abstentions** (M. L. Reigniez, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 064 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A MAISON FAMILIALE RURALE DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS**

- **ACCORDE** une subvention de 32 € à la Maison Familiale Rurale de Saint-Florent-des-Bois.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget en cours.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 065 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRES DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

- **APPROUVE** la mise à disposition partielle d'un agent de la ville du Fenouiller qui exercera les fonctions d'animateur au sein de l'accueil périscolaire, au profit de l'association locale Familles Rurales pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2021 et un temps de travail de 211h30,
- **PRECISE** qu'en contrepartie de la mise à disposition de ce personnel, l'association s'engage à verser à la Ville du Fenouiller une contribution au prorata du temps de travail effectué pour son compte, du salaire brut plus charges patronales de l'intéressé.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition correspondante,
- **DIT** que les crédits et les recettes correspondantes sont prévus au Budget de l'année en cours.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 066      MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- **SUPPRIME** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'emploi permanent à temps non-complet de 4,70/35<sup>ème</sup>, d'adjoint technique territorial du service enfance/jeunesse,
- **CREE** à compter de cette même date, un emploi permanent à temps non-complet de 20/35<sup>ème</sup>, d'adjoint technique territorial du service enfance/jeunesse,
- **ADOpte** en conséquence la mise à jour du tableau des effectifs, joint à la présente,
- **DIT** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice en cours.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 067      MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX – CONSTRUCTION DU POLE ENFANCE JEUNESSE - AVENANT N° 3 – LOT 8 – CLOISONS SECHES**

- **VALIDE** la modification du marché de travaux relatif à ce lot sur le fondement de l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique.
- **APPROUVE** l'avenant n°3 au marché de travaux (ci-joint) relatif au lot 8 « Cloisons sèches » conclu avec la société GUIGNE, et ayant pour effet de porter le montant du marché à 95 132,08 euros HT.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant.
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront inscrites sur le budget de l'année en cours.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 068      CESSION D'UN BATIMENT MODULAIRE ET D'UN BLOC SANITAIRE A LA COMMUNE DE RIVES DE L'YON**

- **VALIDE** la cession d'un bâtiment modulaire et de son bloc sanitaire au bénéfice de la commune des Rives de l'Yon
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes relatifs à cette cession.
- **PRECISE** que cette recette sera inscrite au Budget 2021, section investissement.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 069      CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE SUR LA COMMUNE DU FENOULLER AVIS**

- **EMET** un avis favorable à la création d'une chambre funéraire sur la commune du Fenouiller dans la Zone d'Activité Economique « La Fraignaie », - lot n° 6 - d'une superficie de 3 496 m<sup>2</sup> - rue de Nantes.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 070      AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE- ASCLV - OPERATION REVITALISATION DU CENTRE BOURG**

- **VALIDE** l'avenant n°1 à la convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), mission confiée à l'Agence de Services aux Collectivités Locales - ASCLV –, pour les études et le suivi des travaux d'une opération d'aménagement portant sur la requalification de la rue du Centre et de la Place de la Ménarderie et la création d'un quartier d'habitation à l'arrière de la Mairie.
- **DIT QUE** le montant de la rémunération définitive de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, ASCLV, pour la réalisation des travaux du lotissement (Mission TRAV) est fixé à 51 093,57 € HT, soit 61 312,28 € TTC selon la formule de calcul suivante :

$$1\ 135\ 412,67\ \text{€ HT} \times 4,5\% = 51\ 093,57\ \text{€ HT, soit } 61\ 312,28\ \text{€ TTC.}$$

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention avec l'ASCLV.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 071      CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL AVEC LE SYDEV – IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE**

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer avec le SyDEV une convention pour la construction d'un poste de transformation sur le domaine public

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 072      LOTISSEMENT LE JARDIN DES SORELLES – TRANSFERT DES ESPACES COMMUNS DANS LE DOMAINE PUBLIC**

- **APPROUVE** le transfert des espaces communs du lotissement « Le Jardin des Sorelles » dans le domaine communal tel que rappelés ci-dessous et conformément à la convention approuvée en 2017,

Section cadastrale	Nature	Contenance	Dénomination	Longueur
AR 485 AR 475	Voirie, espaces verts et noue de rétention	952 m <sup>2</sup> 331 m <sup>2</sup>	Impasse du Jardin des Sorelles	112 m
AH 476	Délaissé d'alignement	12 m <sup>2</sup>		

- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir,
- **PRECISE** que l'acte sera établi en l'étude d'Océan Notaires à Saint Gilles Croix de Vie et que les frais seront à la charge du lotisseur.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 073      LOTISSEMENT LE DOMAINE DES MARAYONS - TRANSFERT DES ESPACES COMMUNS DANS LE DOMAINE PUBLIC**

- **APPROUVE** le transfert des espaces communs du lotissement « Le Domaine des Marayons » dans le domaine communal tel que rappelés ci-dessous et conformément à la convention approuvée en 2017,

Section cadastrale	Nature	Contenance	Dénomination	Longueur
AH 184 AH 453 AH 454 AH 455	Voirie	263 m2 1770 m2 348 m2 106 m2	Impasse des Marayons	306 m

- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir,
- **PRECISE** que l'acte sera établi en l'étude d'Océan Notaires à Saint Gilles Croix de Vie et que les frais seront à la charge du lotisseur.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 074      TRANSFERT DES PARCELLES CADASTREES SECTION AL N° 135, 137 ET 160 DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

- **APPROUVE** le transfert dans le domaine public communal, des parcelles cadastrées section AL numéros 135, 137 et 160 d'une superficie respective de 1127 m2, 1160 m2 et 299 m2,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir,
- **PRECISE** que l'acte sera établi en l'étude d'Océan Notaires à Saint Gilles Croix de Vie et que les frais seront à la charge de la société SIPO PHILAM.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

**2021- 075      ECHANGES FONCIERS ENTRE LA VILLE ET LES CONSORTS JOLY – ROUTE DU POIRE**

- **DECIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées A n°263 (350 m<sup>2</sup>) ainsi que deux parcelles cadastrées A n°1731 et 1730 – détachées de la A 254 - (21 + 4 m<sup>2</sup>), selon le nouveau découpage effectué par le géomètre, soit une superficie totale de 375 m<sup>2</sup> appartenant aux consorts Joly
- **DECIDE** de céder la parcelle issue du déclassement du domaine public, d'une surface de 292 m<sup>2</sup> aux consorts Joly, cadastrée section A n° 1732,
- **INDIQUE** que la commune prendra en charge la soulte résultant de cet échange pour un montant de 87,98 euros.
- **INDIQUE** que les frais d'acte seront pris en charge à hauteur de 50 % par la commune et 50% par les Consorts Joly.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant pour exécuter et signer l'ensemble des formalités et actes à intervenir.

**Adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions** (M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin, Mme G. Bibard).

\*\*\*\*\*

**Décisions Municipales - Information au Conseil Municipal  
Séance du 20 septembre 2021**

<b>Registre des décisions – du 06/07/2021 au 14/09/2021</b>	
<b>Référence</b>	<b>Objet</b>
DEC01-060721	DIA parcelles AL n°168-169-73-110 situées 330 rue de Bel Air, appartenant à M. et Mme PALLADIN Max
DEC02-060721	DIA parcelle AS n°143 située 25 avenue de la Crochetière, appartenant à M. et Mme ISARD Philippe
DEC 03-060721	DIA parcelle AP n° 48 située 4 impasse des Vanneaux, appartenant aux Consorts MERIENNE
DEC04-060721	DIA parcelle AN n°96P située 19 rue de la Bouguenière, appartenant à PLP INVEST
DEC01-190721	DIA parcelle AR n°132 située 72 route de Nantes, appartenant à M. et Mme MAUGAN Jean
DEC02-190721	DIA parcelles B n°452-457-464-465-466-467-2030-2032-2141-2142 situées 91 rue du Centre, appartenant à M. MINGUET Alain
DEC03-190721	DIA parcelles AI n°10-11 situées lieu-dit La tonnelle, appartenant à M. BARRAUD Raoul
DEC01-220721	DIA parcelle AN n°96p située 19 rue de la Bouguenière (lot B), appartenant à PLP INVEST
DEC02-220721	DIA parcelle AN n°453 située 17 bis rue des Sorelles, appartenant à M. GOUY Alain
DEC03-220721	DIA parcelle AI n°15 située 96 rue du Centre, appartenant à M. DURAES Romain
DEC04-220721	DIA parcelles A n°726-729-730-731-732-733-1117-1118 situées 121 route de Saint-Révérend, appartenant à M. FOURRET Claude et Mme HOR Lorette
DEC05-220721	DIA parcelle AI n°315 située 13 rue des Carrières, appartenant à M. PINEAU Maurice
DEC06-220721	DIA parcelle AK n°261 située 12 rue des Semeurs, appartenant à M. et Mme ROUSSEL Alain
DEC07-220721	DIA parcelle AE n°200 située 21 rue des Taillis, appartenant à M. et Mme BROCHARD Jean et Catherine
DEC01-030821	DIA parcelle AS n°173 située 9 rue des Genêts, appartenant aux Consorts VACHERON
DEC02-030821	DIA parcelle A n°1573p située 97 route de St-Révérend, appartenant à Mme Virginie HERITEAU
DEC03-030821	DIA parcelle AI n°106 située 4 impasse Notre Dame Des Champs, appartenant à M. et Mme FAVALIER Bernard
DEC04-030821	DIA parcelle AM n°322 située 14 rue du Petit Beauregard, appartenant à M. GANDEMER Dominique
DEC05-030821	DIA parcelles AM n°188-191-197-199-46 situées 320 rue des Barrières, appartenant à Mme DANGUILHEM Anne
DEC06-030821	DIA parcelle AK n°393 située 30 rue des Carrières, appartenant aux Consorts VIAUD
DEC07-030821	DIA parcelle AN n°379 située 8 rue de l'Opale, appartenant à M. et Mme GUILLON Jean-Benoît
DEC01-250821	DIA parcelles AN n°439 – 441 situées 9 rue du Fief de l'Ormeau, appartenant à M. et Mme BLANCHARD Paul et Françoise

DEC02-250821	DIA parcelles AI n°164 – 165 situées 5 rue du Petit Carteron, appartenant à M. et Mme MARCHAL Michaël et Astrid
DEC03-250821	DIA parcelle AH n°301 située rue des Gautronnières, appartenant aux Consorts RABILLER
DEC04-250821	DIA parcelles AP n°288-291-292 situées rue de Nantes, appartenant à l'Immobilière européenne des Mousquetaires
DEC05-250821	DIA parcelle AK n°401 située 67 rue de la Grande Vigne, appartenant à M. GERARDIN Stéphane et Mme CHAUVET Emmanuelle
DEC01-010921	DIA parcelle AO n°106 située 26 rue des Sorelles, appartenant à M. HOWARD Jean-Yves, Mme HOWARD Sandrine et HOWARD Fabrice
DEC02-010921	DIA parcelle A n°1710 située 101 route de Saint-Révérend, appartenant à M. RABILLER Benjamin et Mme FEUGNET Amandine
DEC01-070921	DIA parcelle AM n°158 située 18A rue du Centre, appartenant à M. MORINEAU Paul

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 20h26



**Le Maire,  
Isabelle TESSIER**